

Risques & Santé

Ondes électromagnétiques: électrosensibilité ou troubles psychiques?

Le 19 mars 2012 par Geneviève De Lacour



Deux femmes électrosensibles, réfugiées dans une grotte

Le gouvernement, sous la pression des associations de défense de l'environnement, s'était engagé lors du Grenelle des ondes, en mai 2009, à réaliser une étude-pilote sur la sensibilité aux champs électromagnétiques. Un suivi des symptômes avait été prévu pendant un an.

Lancée en février dernier, cette étude, qui va s'étaler sur 4 ans, s'appuie en fait sur plusieurs consultations médicales gratuites pour recueillir les symptômes, caractériser et mesurer les expositions pendant une semaine et évaluer le retentissement des souffrances, notamment au plan psychologique et social.

«Notre objectif est d'étudier la survenue et l'évolution des symptômes et voir s'il y a corrélation entre symptômes et expositions aux champs électromagnétiques», avec un relevé pendant une semaine des ondes reçues par les sujets avec un appareil spécial, explique Dominique Choudat, professeur à l'hôpital Cochin et dont le service pilote l'étude clinique.

«Maux de tête, picotements, troubles du sommeil: les symptômes de l'hypersensibilité aux champs électromagnétiques sont divers, transitoires et communs à de nombreuses autres maladies», souligne Lynda Bensefa-Colas, qui a participé à la mise au point du protocole.

Ceux qui se déclarent «hypersensibles» citent souvent les antennes-relais, les portables, les téléphones sans fil ou le wifi comme causes directes de leurs maux, explique cette praticienne de l'hôpital Cochin à Paris.

Manuel fait partie des «électrosensibles» qui ne participeront pas à l'étude. «Je ne vois pas l'intérêt de participer à une étude commandée par le ministère de la santé qui part du postulat que c'est un trouble psychologique», déclare cet ex-ingénieur en informatique de 32 ans qui a découvert son électrosensibilité en 2004. «J'avais l'oreille qui chauffait quand j'utilisais mon portable au point que je ne pouvais plus le mettre sur mon oreille», complète-t-il.

Le Collectif des électrosensibles de France dont il est porte-parole «dénonce les orientations de l'essai et en premier lieu l'absence d'examens physiologiques et d'exploration par imagerie».

Le coordinateur de Next-up, une autre association d'électrosensibles, Serge Sargentini, appelle quant à lui à «boycotter» l'enquête. Un «piège» pour les malades, affirme-t-il.

Dominique Belpomme dont les affirmations, parfois très approximatives, sur l'influence prépondérante de la pollution sur des maladies lourdes exaspèrent les spécialistes, fustige lui aussi une étude «scientifiquement inacceptable et moralement indigne».

«On part du postulat que ces malades sont des hypocondriaques et qu'on va les envoyer en psychiatrie», critique cet ex-praticien des Hôpitaux de Paris, aujourd'hui dirigeant de l'association Artac (Association pour la recherche thérapeutique anti-cancéreuse). Il évoque plutôt un syndrome d'intolérance aux sources électromagnétiques, des troubles de la vascularisation cérébrale et des troubles de l'encéphalogramme des patients.

Il affirme avoir mis au point, à l'Artac, un test pour reconnaître le «*syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques*» et «*mettre en place un traitement*» à base d'anti-histaminiques, anti-inflammatoires, anti-oxydants et vitamines.

Dominique Belpomme déclare avoir vu 568 malades en 18 mois. Et affirme que ses traitements produisent «*dans 60 à 70% des cas une amélioration nette*».

Mais pour Dominique Choudat, aucun lien formel n'a été établi entre champs magnétiques et symptômes. «*A ce jour, on n'a pas d'argument pour évoquer un mécanisme physiopathologique qui expliquerait la survenue des symptômes lors d'exposition aux champs électromagnétiques*», insiste-t-il. «*Il y a des personnes qui réagissent quand ils voient une antenne de téléphonie mobile même lorsqu'elle est éteinte*», souligne-t-il.

Face à ce type de comportement «*phobique*», le clinicien préconise des psychothérapies de type comportementales.